

# Nouvelles sahraouies

N° 159 | décembre 2015  
paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730

1975 – 2015  
40 ANS



**EXIL**

## S O M M A I R E

Edito: La « Marche Noire »	2
La Marche Verte, instrument d'annexion territoriale	4
Calais sur Bordeaux	7
Inondations catastrophiques	8
Au service de l'enfance handicapée	13



**RÉSISTANCE  
ET SOLIDARITÉ**



**OCCUPATION**

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN  
AU PEUPLE SAHRAOUI  
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: [CONTACT@SAHRAOUI.CH](mailto:CONTACT@SAHRAOUI.CH)

C.C.P. 12-6818-7  
Comité de soutien  
au peuple sahraoui  
1211 Genève 8

## NOVEMBRE 1975 – NOVEMBRE 2015

# « LA MARCHÉ NOIRE »

## L'OCCUPATION EN MARCHÉ

7 novembre 2015,  
voici 40 ans que  
la « Marche verte »  
d'Hassan II  
(« Marche noire »  
pour le peuple sahraoui)  
a déferlé sur le Sahara  
Occidental.

L'occupation commençait avant même que le colon espagnol soit sorti du Sahara. L'Espagne était mise devant le fait accompli alors que le processus de décolonisation était en marche. Keltoum Irbah (pages 4-6), détaille les causes et conséquences toujours actuelles de cette sinistre marche qui finit par dépecer le Sahara Occidental en deux parties : le Nord pour le Maroc et le Sud pour la Mauritanie. Le tribut humain payé par la population sahraouie est particulièrement lourd : disparitions forcées par centaines, chasse aux résistants du Front Polisario, bombardement de la population en fuite pour rejoindre la hamada de Tindouf à la frontière algérienne. Les



*Arrivée des réfugiés en 1975-1976 dans les premiers camps.*

Sahraouis s'installent dans une précarité qui peuple encore les cauchemars de celles et ceux qui se sont rendus sur la hamada à cette période.

Cette année, 40 ans plus tard, le roi Mohamed VI fête la marche verte le 7 novembre à El Ayoun, la capitale du Sahara Occidental. Le décor n'aura jamais été aussi marocain et les milliers de personnes qui attendent le long des rues, déguisées très souvent en Sahraouis, brandissent des flots de drapeaux du royaume chérifien. Ils

attendent « leur » roi jusqu'à la nuit – à peine le temps de l'apercevoir. Le discours du roi se déroule en petit comité.

Condamnant les pratiques de liberté et de justice qui sont celles d'ONG et d'associations comme la nôtre, il tient à souligner « que le Maroc s'opposera aussi aux campagnes hostiles qui visent les produits économiques marocains, avec le même sens du sacrifice et le même engagement dont il fait preuve dans les domaines politique et sécuritaire pour défendre son unité et ses valeurs

sacrées ». Pour le roi, ceux qui exigent l'étiquetage des produits arrivant du Sahara Occidental ou considèrent qu'ils ne peuvent pas être soumis aux tarifs douaniers préférentiels (n'étant pas inclus dans les traités bi ou multilatéraux), violent « le droit international ». « Le Maroc », ajoute-t-il, « a le droit d'ouvrir la porte à ses partenaires, Etats et entreprises mondiales, pour profiter des opportunités d'investissement que la région va offrir grâce aux grands projets qui seront lancés. Vu que nous ne faisons pas de distinction entre les régions Nord et Sud du Royaume, il n'y a pas pour Nous de différence entre les tomates d'Agadir et celles de Dakhla, les sardines de Larache et celles de Boujdour et le phosphate de Khouribga et celui de Boucraa, même si ce dernier représente moins de 2 % des réserves nationales de cette ressource, comme l'attestent les données mondialement reconnues. Avec la même fermeté et la même rigueur, le Maroc fera face à toutes les tentatives visant à remettre en question le statut juridique du Sahara marocain et à contester l'exercice par notre pays de la plénitude de ses pouvoirs. »

C'est pourtant ce que nous avons à faire urgemment. Le Maroc a décidé une fois de plus, lors de la régionalisation avancée qu'il a mise en place, d'effacer la frontière entre le Maroc et le Sahara Occidental (en allant jusqu'à construire une



*Manifestation de solidarité à Madrid, 14 novembre 2015.*

région qui absorbe des terres sahraouies et marocaines), et d'inclure dans le Maroc la partie du Sahara libéré par le Front Polisario.

Dès lors comment suivre les résolutions du Conseil de sécurité et entrer en négociation avec un adversaire comme le Maroc qui, sachant sur qui il peut compter (la France et les Etats Unis notamment), viole délibérément le droit international ? Depuis 1963, le Sahara Occidental est pour l'ONU un territoire non-autonome dont les frontières sont bien délimitées. Plus de 80 Etats ont reconnu la République Arabe Sahraouie Démocratique dans les frontières héritées du colonialisme, tout comme la 4e Commission de décolonisation de l'ONU. Fin novembre 2015,

Christopher Ross essaie une fois encore de persuader les parties de négocier alors que Ban Ki-moon a décidé que l'ONU allait s'engager à intensifier ses efforts pour régler la question du Sahara Occidental. Il se rendrait lui-même prochainement sur place.

Enfin, les camps de réfugiés se relèvent des inondations torrentielles de mi octobre qui ont détruit une grande partie des infrastructures individuelles et collectives. Dès le soleil revenu, la population s'est mise à reconstruire. Mi-décembre, le congrès du Front Polisario se réunira à Dakhla et va devoir prendre des décisions particulièrement difficiles dans la situation politique bloquée qui prévaut aujourd'hui, et élire les instances politiques.

# LA MARCHÉ VERTE : INSTRUMENT D'ANNEXION TERRITORIALE

La sociologue Keltoum  
IRBAH de Genève nous  
fait revivre les journées  
sombres de la « Marche  
verte » des 5 au  
11 novembre 1975 qui  
ont vu l'annexion du Sahara  
Occidental par le Maroc.

En août 1974, le gouvernement espagnol abandonne son projet initial d'octroi de l'autonomie interne au Sahara Occidental et informe les Nations Unies de son intention d'organiser un référendum d'autodétermination au cours du premier semestre 1975. La CIJ (Cour Internationale de Justice) de La Haye se penche sur le statut juridique de ce territoire avant sa colonisation par l'Espagne en 1884. Cet arbitrage avait été sollicité par l'Assemblée Générale des Nations Unies suite à une résolution adoptée le 13.12.74. Le 16 octobre 1975, la Cour rend son avis consultatif et se prononce en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui.

## Préparation de la Marche verte

De manière à contrecarrer cette décision, le 16 octobre 1975, le roi Hassan II annonce le départ d'une Marche de 350'000 personnes au Sahara Occidental avec, pour finalité, d'annexer ce territoire considéré comme une province marocaine. L'essence de ce projet se veut l'expression d'une nation à travers un instrument de persuasion et de pression. Afin d'appréhender les fondements de la Marche verte, il convient de situer cet

événement dans une perspective historique et de mettre en exergue l'élément religieux invoqué dans le discours politique de la monarchie marocaine pour justifier l'annexion du Sahara Occidental. Si nous nous penchons sur les fonctions manifestes et latentes de sa conception, l'union nationale réalisée autour de la marocanité du Sahara Occidental permet au roi Hassan II de consolider son pouvoir, raffermir la cohésion de l'opinion publique marocaine autour de la monarchie,







d'atténuer les manifestations engendrées par la paupérisation de la société marocaine et détourner ainsi les critiques de l'opposition. L'objectif manifeste pour le Maroc est le transfert des pouvoirs avec la puissance administrante espagnole. Pour asseoir le projet de la Marche verte sur la scène diplomatique, le roi Hassan II s'applique à orchestrer une grande campagne d'information en direction de l'étranger, à laquelle il associe des personnalités gouvernementales mais aussi des chefs de l'opposition. Le 2 novembre 1975, pendant l'agonie du Général Franco, Juan Carlos, nouveau chef d'État par intérim, se rend au Sahara Occidental, à El Ayoun, accompagné du ministre de l'armée et du chef d'état-major interarmées pour préparer les officiers espagnols en place à l'idée de repli. En ce qui concerne l'organisation de la Marche, plus de 500'000 Marocains décident de participer à cette manifestation : à travers le pays, des cen-

taines de milliers de personnes quittent leur travail, leur village, leur famille pour se porter volontaires. Dès lors, les autorités politiques de Rabat décident de tirer au sort les marcheurs. La grande majorité appartient aux classes sociales défavorisées ; ils sont pour la plupart des ouvriers agricoles saisonniers venus de la campagne ou de jeunes chômeurs des milieux urbains. Les marcheurs ont été recrutés selon des quotas fixés pour chaque province, déterminés par des critères à la fois politiques et logistiques. Ainsi, les villes dans lesquelles le roi est moins populaire sont systématiquement sous-représentées. La majorité des étudiants sont exclus, les partis d'opposition, qui ont apporté leur soutien à la Marche, sont tenus à l'écart. Il faut par ailleurs noter que 43'500 participants, soit 12,5% du nombre total, sont des personnages officiels.

Des trains, puis des camions à partir de Marrakech permettent d'acheminer les marcheurs, les

vivres et l'eau jusqu'à la région de Tarfaya.

### **La dimension religieuse de la Marche**

La Marche verte se caractérise par une dimension religieuse utilisée et instrumentalisée pour légitimer les convoitises de la monarchie alaouite. Le roi Hassan II s'adresse le 23 octobre à la population sahraouie en tant que commandeur des croyants et fait une analogie entre la Marche verte et l'enseignement du Coran en se basant sur la sourate el Fath (la victoire) : le Coran est présenté comme une source d'inspiration. La référence au facteur religieux apparaît donc comme une composante déterminante du discours politique pour légitimer la Marche verte.

### **La diplomatie en marche**

Sur le plan international, le 24 octobre 1975, le ministre marocain des Affaires étrangères, Ahmed Laraki, entame des pourparlers à Madrid. Le ministre espagnol de l'Information, Léon Herrera, fait savoir qu'un projet de loi sera soumis aux Cortès autorisant le gouvernement à prendre toute initiative jugée nécessaire pour mettre fin à l'administration espagnole du Sahara Occidental. Le 8 novembre, le ministre espagnol chargé du Sahara, Antonio Carro Martinez, se rend à Agadir où il rencontre Hassan II ainsi que le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Le roi ordonnant aux Marcheurs de revenir au

Maroc, à condition que toutes les dispositions soient immédiatement négociées à Madrid pour la cession du Sahara Occidental. Le 9 novembre 1975 marque l'annonce officielle de l'arrêt de la Marche, des négociations doivent en effet commencer avec l'Espagne. Le 11 novembre, une délégation marocaine se rend à Madrid pour reprendre les négociations. Le 12 novembre 1975, des pourparlers débutent à Madrid et aboutissent à l'accord du 14 novembre 1975 signé par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. Cet accord consacre la revendication des droits « légitimes » que clame le Maroc sur le Sahara Occidental.

La signature des accords tripartites de Madrid revêt dès lors une importance prépondérante car ils vont officialiser l'annexion de facto du Sahara Occidental par le Maroc et la Mauritanie en 1975. Il convient de souligner l'appui explicite

des Etats Unis à la monarchie marocaine, dans la mesure où ils se prononcent en faveur de l'accord de Madrid. Ainsi, ils s'abstiennent à l'Assemblée générale des Nations Unies, sur la résolution (3 458 A) appuyée par l'Algérie qui prône la tenue d'un référendum et votent pour la résolution (3 458 B) soutenue par le Maroc. Cependant le 10 décembre 1975, l'ONU adopte la résolution 3 458 A (XXX) qui ne prend pas en compte l'accord de Madrid mais demande à la Puissance administrante (l'Espagne) l'organisation d'un référendum sous la supervision des Nations Unies et la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires, de manière à ce que « tous les Sahraouis originaires



du territoire exercent pleinement et librement, sous la supervision de l'ONU, leur droit inaliénable à l'autodétermination.» Le caractère illicite, nul et non avénu de l'accord tripartite est incontestable dans la mesure où l'AG de l'ONU n'a pas entériné l'accord mais a insisté sur le besoin d'exercice du droit d'autodétermination par le peuple sahraoui.

Le 27 février 1976, au lendemain du retrait de l'Espagne du Sahara Occidental, le Front Polisario proclame la naissance de la République arabe sahraouie démocratique. En avril 1976, le Maroc et la Mauritanie se partagent officiellement le territoire ; s'ensuit d'après années de combats entre les parties belligérantes.

Afin de mettre fin aux hostilités, le Conseil de sécurité des Nations Unies, par la résolution 690, envisage en avril 1990 d'organiser un référendum. Cette proposition est acceptée par les parties concernées, un cessez-le-feu intervient le 6 septembre 1991. Jusqu'à aujourd'hui, le Référendum a été ajourné.



## CALAIS SUR BORDEAUX

Entre 200 et 250

Sahraouis,

vivent à Bordeaux

dans des situations

extrêmement précaires.

La plupart des Sahraouis de Bordeaux ont quitté les camps de réfugiés sahraouis du Sud-Ouest algérien, où ils ne trouvaient pas d'emploi et ne pouvaient aider leurs familles qui sont, malgré l'aide internationale, dans un grand dénuement. Souvent partis pour l'Espagne, ils se sont trouvés au cœur de la crise vécue par ce pays et ont décidé d'émigrer plus loin.

Pourquoi sont-ils à Bordeaux ? L'histoire veut qu'en 2010, une famille sahraouie se soit installée dans cette ville, que l'année suivante 8 à 10 jeunes l'aient rejointe, puis 50 personnes et près de 250 aujourd'hui. Est-ce le travail saisonnier des cultures et de la vigne qui les a attirés ? Encore faut-il avoir des papiers !

Près de la Garonne, dans une ancienne usine désaffectée, à dix minutes du Pont de pierre, les Sahraouis reçoivent ce 19 novembre 2015 de froid et de crachin des membres de leur

plateforme de soutien bordelaise formée notamment de la Cimade, d'Emmaüs, de Médecins du Monde, de l'ASTI (Association de soutien aux Travailleurs Immigrés) et moi-même, membre du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui. Nous sommes dans les bureaux de l'entreprise qui sont

devenus le QG de la communauté sahraouie. C'est là que se boit le thé. C'est de là que circulent les informations, que se partage la nourriture, que les nouveaux sont accueillis et insérés dans des groupes de 5 personnes, que s'organisent les rendez-vous pour les dé-

*(Suite en page 12)*



*Un des camps de Bordeaux.*

# INONDATIONS CATASTROPHIQUES DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS

Du 18 au 26 octobre  
dernier, des pluies  
torrentielles se sont  
abattues sur les camps  
de réfugiés sahraouis dé-  
truisant habitats et biens.

Depuis 40 ans que les camps de réfugiés sahraouis sont installés dans cette région près de Tindouf au sud-ouest algérien, jamais les inondations n'ont fait autant de dégâts. Des milliers de familles de réfugiés ont été touchées: la destruction des tentes familiales ainsi que des maisons en briques de terre séchée a privé les réfugiés de tout abri; les stocks de nourriture ainsi que les biens ménagers ont été rendus inutilisables. Plusieurs services hospitaliers ont été endommagés et risquent de s'écrouler, eux aussi, à tout moment. La distribution d'eau et de nourriture a été rendue très difficile à cause de leur rareté et de l'état des pistes. Le HCR qui connaît bien la région et qui a du personnel sur place



est intervenu très rapidement et a lancé un appel urgent dont nous reproduisons quelques extraits.

## **Appel du Haut Commissariat aux Réfugiés – octobre 2015**

*(...) Selon des évaluations initiales menées par les partenaires humanitaires travaillant dans les camps, entre 7000 et 11500 familles ont vu leurs maisons démolies totalement ou partiellement. Un grand nombre de ménages ont également perdu leur approvisionnement alimentaire mensuel. Une partie importante des infrastructures de base tels que les bâtiments publics, les cliniques, les pharmacies, les hôpitaux, les écoles, ont été sérieusement endommagés.(...)*

**Le besoin le plus urgent dans l'immédiat est de fournir des abris et de la nourriture pour les populations les plus vulnérables** à savoir les enfants, les personnes âgées, les femmes chefs de ménage et les personnes handicapées. L'impact de ces inondations, a contraint les écoles et établissements de formation à fermer leurs portes. Les enfants sont depuis deux semaines, déjà, privés de leurs classes.

Le HCR a immédiatement affrété trois avions pleins de matériel humanitaire d'urgence qui est parvenus dans les camps, dont 1500 tentes familiales (4000 seront distribuées au total dans les semaines suivantes), 10 000 bâches en plastique, 400 rouleaux de plastique, 10 000 cou-



vertures, 2000 jerrycans et des ustensiles de cuisine. (...) Ces articles couvrent uniquement les besoins d'urgence immédiats.»

Notre comité est extrêmement préoccupé par la situation nutritionnelle des camps. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) «a puisé dans son stock de réserve (déjà limité) pour pourvoir 85 000 rations d'urgence couvrant moins d'une semaine des besoins alimentaires (200 tonnes) pour les réfugiés dont la vulnérabilité a encore augmenté exponentiellement suite aux pluies diluviennes. Suite à ces distributions d'urgence les stocks du PAM sont maintenant quasiment épuisés, et seront largement insuffisants pour couvrir les distributions «normales» de denrées alimentaires pour le mois de novembre ou après. Les besoins alimentaires des réfugiés, pour les trois prochains mois d'hiver ne seront pas couverts si les fonds



ne sont pas reçus **de toute urgence.**» Jusqu'à présent, il faut citer notamment les dons du Croissant Rouge Algérien qui a transporté dans les camps des milliers de tentes et de la nourriture, OXFAM, l'UNICEF, l'Espagne, l'Italie, l'Union africaine... Et la Suisse? Dès le début des inondations, notre

comité s'est adressé à la DDC Suisse (Aide d'urgence) pour lui demander ce qu'elle comptait faire. A fin novembre, nous apprenions que Berne avait décidé de ne pas répondre à cet appel.

Quant à l'UNICEF, «elle a immédiatement réorienté ses interventions dans les camps pour dégager plus de 250 000 USD de ses activités en cours, qui seront dédiés à des réhabilitations d'écoles. UNICEF a également affrété un avion entier rempli de matériel d'urgence, notamment de larges tentes (72 m<sup>2</sup>) et de matériel scolaire (cartables, fournitures, matériel récréatif) visant à permettre aux enfants sahraouis un retour vers le chemin de l'école dans des conditions appropriées. L'avion comprendra aussi des structures de santé temporaires (tentes mobiles) ainsi que des kits d'urgence destinés au personnel de santé pour protéger mères et enfants (...)

## La participation de notre comité

Vu nos moyens modestes, nous avons décidé de récolter des fonds afin de pouvoir remplacer le matériel des projets que nous soutenons, grâce à vous, depuis longtemps.

- 1) Le responsable du projet Solaire, Gilles Boss se rendra fin décembre dans les camps pour évaluer les dégâts subis par les installations photovoltaïques que nous avons installées dans les dispensaires.
- 2) Il faudra rééquiper les centres pour enfants handicapés.
- 3) Nous devons répondre aux besoins de l'AFAPREDESA (Association des familles de prisonniers et disparus sahraouis) et d'autres associations de la société civile qui mènent un travail indispensable avec les familles de réfugiés pour retrouver la trace de centaines de disparus et lutter contre l'impunité.

Nous vous remercions déjà pour votre générosité !

## « NOUS TE DIONS QUE ÇA VA PARCE QUE NOUS SOMMES TOUS VIVANTS »

Elisabeth Peltier,  
Française connaissant bien  
les camps, s'est rendue  
sur place peu après  
les inondations. Voici  
son témoignage.

...Je suis à Dakhla avec cette impression réelle d'un énorme bombardement ayant dévasté la région, rien n'a été épargné, maisons éventrées, gravas partout, il ne reste rien de Dakhla hormis ces hommes et ces femmes qui m'ont accueillie à bras ouverts, se préoccupant

en premier de mon voyage, de ma famille. Ils ont une capacité à réagir qui me laisse pantoise. Quand ces pluies torrentielles ont inondé Dakhla, toute la population, tous, tout comme dans les autres campements, ont quitté leur maison, leur tente pour se réfugier sur le haut des dunes, ce sont des rivières qui ont déferlé dans les quartiers et les petites maisons de sable durci n'ont pas résisté, les toits de tôle sont partis en se disloquant faisant à chaque instant durant plusieurs jours un bruit de tonnerre. « Nous te disons que ça va parce que nous sommes tous vivants, il n'y a que cela d'important, toutes les maisons sont détruites, nous avons perdu du

matériel mais ce n'est pas grave ». Je les ai vus tous du matin au soir remonter un mur, reboucher un trou béant, casser ce qui pouvait être dangereux, tous s'activent sans se plaindre, s'aidant mutuellement. Ils font face à cette catastrophe avec les moyens du bord, c'est impressionnant...

Je vais avec Salek jusqu'à J'Fria. Auparavant j'ai pu embrasser sa femme « réfugiée » avec leurs enfants sous une petite tente blanche estampillée UNHCR, quelques matelas, quelques objets. Je me rappelle le soin apporté à leur petite maison et comme il était agréable d'y passer la soirée. Je traverse les daïras de Tinigir et El Argoub, que dire ? Tout est ravagé. Partout, gravir et descendre des gravats en faisant attention où l'on met les pieds et ne voir dans la cour de la garderie que le toboggan en plastique resté seul debout au milieu des décombres. Debout comme tous ces hommes et femmes qui essaient ici et là de redonner un semblant d'ordre afin de réorganiser leur quotidien.

C'est l'idée de demain qui les inquiète vraiment..., comment penser reconstruire ce qui a demandé 40 ans et là sur cette terre d'exil qui n'est pas leur terre ?



## APRÈS LA PLUIE – QUELQUES IMPRESSIONS DE SMARA

Elisabeth Baschlin,  
présidente du Comité  
suisse alémanique  
de soutien au peuple  
sahraoui, témoigne  
de son récent voyage dans  
les camps.

Je suis arrivée dans les camps sahraouis une semaine après la fin des pluies. A mon arrivée, j'aperçois à l'entrée de la wilaya de Smara, à côté du poste de contrôle, situé un peu en hauteur, de nombreuses tentes de fortune. C'est là que la population s'est réfugiée devant le danger d'écroulement.

On me fait remarquer que leur nombre a déjà considérablement diminué, car les gens ont rapidement réintégré les enceintes de leurs maisons. Une semaine plus tard il ne se trouvait quasiment plus de tentes à ces endroits : les gens étaient rentrés chez eux.

A notre arrivée, sous un soleil magnifique, les camps se présentent à première vue paisibles et accueillants. Ça et là, des flaques d'eau témoignent en-



core des pluies. Un peu partout, les familles sont en train de sécher leur matériel : des matelas, des couvertures et des habits divers sont accrochés à des étendoirs improvisés et exposés au soleil. Il suffit de regarder de plus près pour s'apercevoir des dégâts. On distingue partout des bâtiments endommagés, des murs tombés, des toits saccagés. C'est triste à voir. Aux familles les plus touchées, le HCR a distribué des tentes de dépannage et de la nourriture vu le peu de réserves dont disposent les familles sahraouies.

Ce qui nous a le plus impressionné, c'est de voir avec quelle énergie et quel entrain la population sahraouie s'est mise à la reconstruction ! Déjà pendant les pluies, les gens ont sauvé tout le matériel qui pourrait servir à reconstruire. On voit un peu partout des cadres de fe-

nêtres et de portes soigneusement entassés, des tôles ondulées, des poutres et même des briques d'adobe réutilisables. Dix jours après les pluies, on peut observer fréquemment des gens en train de faire de nouvelles briques et reconstruire des murs.

Une jeune fille que j'ai rencontrée dans un centre de jeunes et dont la maison familiale a été fortement endommagée, m'a dit : « Tu sais, les maisons autour de nous changent, mais nous, on reste. »

(Suite de la page 7)

marches concernant les papiers, que les Sahraouis s'informent mutuellement sur les cours de français qu'ils peuvent suivre ou sur les manifestations auxquelles ils participeront.

### **Lutte pour l'autodétermination**

Ils le disent et le répètent : ils sont Sahraouis en France. Ils veulent faire connaître leur lutte. Ils apprennent le français d'abord pour être des Ambassadeurs du peuple sahraoui. Ils ne sont pas partis pour désertier la cause qu'ils défendent mais à cause du manque d'avenir, de l'absence de possibilités qu'ils ont eues de mettre à la disposition de leur peuple leurs savoirs et leurs connaissances. Ils sont nombreux à demander l'asile comme une suite directe du statut qui est le leur depuis maintenant 40 ans : réfugiés. 60 Sahraouis provenant des camps ont jusqu'à maintenant obtenu le statut de réfugié, alors qu'aucun de ceux qui proviennent des territoires libérés

-ils sont très minoritaires- n'a reçu le statut de réfugié bien qu'ayant été emprisonnés et torturés. Ce qui n'est pas le cas des réfugiés des camps.

La visite se poursuit à l'extérieur. A quelques centaines de mètres de l'usine squattée, sous un pont, dans des terrains vagues trempés qui s'étirent entre des bretelles d'autoroute, d'autres petits camps sont organisés, quelques tentes basses sont éparpillées. Un groupe de Sahraouis essaie de trouver un peu de chaleur sous leurs couvertures dans une petite tente très fine. Nous sommes invités à entrer dans une cabane en carton, recouverte d'un peu de plastique où les habitants nous offrent leur repas - un peu de haricots noirs que nous mangeons en les attrapant avec un morceau de pain.

Une cinquantaine d'entre eux se trouvent à Pessac, dans les environs de Bordeaux, depuis la dernière démolition de leurs camps. Ils n'ont qu'un accueil

de nuit. Nous apprenons que tout le monde, le préfet en tête, s'accorde à dire que les Sahraouis de Bordeaux sont des personnes de toute confiance qui n'ont jamais été l'objet de plaintes pour des incivilités diverses. Malgré la précarité dans laquelle ils se trouvent, ils restent debout. Ils n'ont pas pour autant un logement plus décent pour passer l'hiver.

Les conséquences du conflit du Sahara Occidental vous poursuivent, cher Monsieur Hollande, jusqu'en France. Les Sahraouis de Bordeaux se trouvent pour beaucoup dans une zone de non-droit que votre administration doit traiter avec légalité et humanité. Redonner une vie digne aux Sahraouis de Bordeaux, des camps de réfugiés, des territoires occupés ne vous demande que d'assumer vos responsabilités pour que le peuple sahraoui puisse se rendre aux urnes rapidement afin de s'exprimer sur son avenir. La situation des Sahraouis de Bordeaux sera alors résolue.





## AU SERVICE DE L'ENFANCE HANDICAPÉE

Du 25 septembre  
au 17 octobre dernier,  
Clothilde Roulet de  
La Chaux-de-Fonds a fait  
un séjour dans les camps  
de réfugiés sahraouis à  
Aousserd et El Ayoun.  
Voici son compte-rendu.



Je suis partie pour trois semaines dans les camps de réfugiés sahraouis, mandatée par Formation Femmes Sahraouies de Neuchâtel. Sous ma casquette de psychomotricienne, le but du voyage était de donner deux formations aux éducatrices et éducateurs des centres pour enfants handicapés d'Aousserd, El Ayoun et Boujdour. Chargée de matériel visant à stimuler le développement psychomoteur destiné aux différents centres, j'ai proposé une formation qui a eu pour objectifs d'aborder la relation éducative sous l'angle de la psychomotricité. J'arrive à l'aéroport de Tindouf, pleine d'émotions et d'envies de rencontres. Un peu de fatigue aussi, avouons-le. Ac-

compagnée de toute part, on m'amène à Aousserd. Paysage de sable, horizon lointain, la lune éclaire les dunes. Etrangement fascinant. Je suis accueillie par Jamillah, la responsable du centre pour enfants handicapés de la wilaya. 4 heures du matin, elle m'installe un lit sur le sable, dans la cour intérieure de leur maison. Sous un ciel dense d'étoiles, je m'endors. Le premier matin à 7 heures, tout s'active. Les hommes, les femmes, les enfants, les chèvres, les bruits des premiers moteurs, l'imam bientôt... Je sors et observe... Ah oui, c'est bien le désert. Pas d'arbre, le chaud, le vent, le sable dans la bouche. Et oui, c'est vraiment un camp de réfugiés !

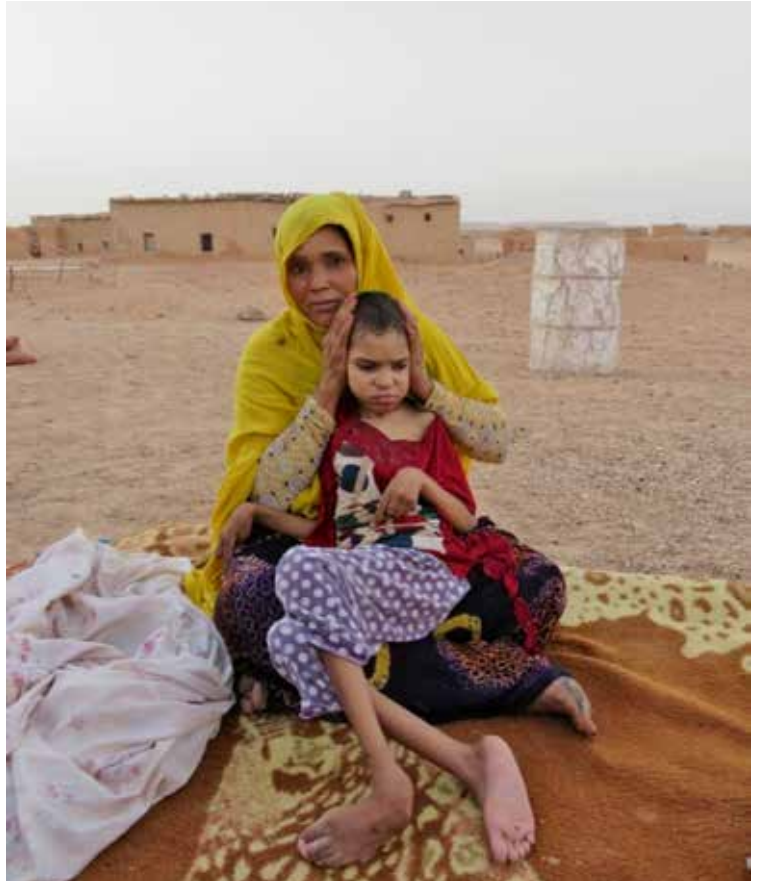
Des tentes, des petites maisons en adobe, des enclos pour les animaux construits en ferraille, l'horizon s'ouvre sur le camp. Aujourd'hui, c'est l'Aïd. On me donne du thé, un coussin pour que j'y pose ma tête, je joue à la marelle en dessinant dans le sable avec une des nombreuses petites filles qui vient « guigner ». On mange dans le même plat, con la mano... La sieste. Plus un bruit. Un accueil incroyable au milieu de rien. Décalée, du soleil plein les yeux, des questions plein la tête. Admirative des familles, des générations mélangées, de l'odeur du thé avec son sucre qui caramélise. Je débarque dans un système organisé, pensé, réfléchi. Avec les moyens du

bord. Le système d. Mais comment ça fonctionne ? Comment les gens vivent ? Comment ils s'organisent ?... Revenir à la psychomotricité... Comment vont se passer les formations ? Suite à la proposition du Ministère des affaires sociales et de la promotion de la femme je donnerai quatre formations, deux à Aousserd et deux à El Ayoun, d'une part pour les éducatrices et éducateurs des centres pour enfants handicapés et d'autre part pour les assistantes sociales des deux wilayas.

### **Le travail avec les centres**

5 jours de formation sont donnés dans chaque centre. Le matin est utilisé pour travailler directement avec les enfants et les éducatrices, tandis que le soir est un temps de formation d'adultes. Les classes sont organisées par niveau d'âge ou degré de handicap.

Chaque session de formation commence par un moment en mouvement. Le travail autour de la psychomotricité est axé sur des activités concrètes avec le matériel apporté, durant lesquelles les éducateurs et éducatrices rient beaucoup ! Un temps de théorie est ensuite proposé de façon interactive, autour du développement normal et pathologique de l'enfant, selon les grands axes des acquisitions psychomotrices. Ce temps de théorie permet de reprendre des exemples concrets de leur pratique éducative, en fonction de questions ciblées sur un enfant. Nous réfléchis-



sons ensemble à l'importance de l'observation du corps et des besoins spécifiques. L'accent est mis sur le temps, l'espace et l'utilisation d'objets pour permettre d'avoir des objectifs et de créer des activités.

Il serait intéressant de pouvoir continuer ce travail avec les équipes éducatives notamment par rapport à ce dernier point qui est la création d'activités. Dans un camp, sans possibilités de lendemains, sans objectif concret visible à l'horizon, avec l'attente d'un vote dont on ne sait plus s'il va venir, comment définir des objectifs avec des

enfants et imaginer des activités ? Comment pouvons-nous soutenir les élans de créativité de ces éducateurs ?

### **Le travail avec les assistantes sociales**

Une session de 4 jours est donnée à Aousserd et une session de 5 jours est donnée à El Ayoun (le matin, formation d'adulte, le soir, visite de familles.) Je découvre un autre pan de la réalité de certaines familles sahraouies. Celle des infirmités motrices cérébrales, que je ne saurais comment nommer autrement pour l'instant. Les familles sont isolées

du travail éducatif ou médical, avec un peu d'aide de la part de l'association Triangle. Il m'apparaît toutefois que celle-ci ne semble pas avoir suffisamment de bras pour venir en aide aux 141 enfants/jeunes, recensés par le ministère. Chiffre qui, je pense est encore trop faible puisque la question de la détection précoce se pose pour trouver des moyens de travailler avec ces familles dès la naissance de l'enfant. Mon intervention auprès des assistantes sociales est d'aborder le développement psychomoteur. J'axe mon travail plus particulièrement sur la théorie de l'équilibre sensori-tonique qui met en avant que l'être humain est biologique, physique, et social et que ces trois différents pôles se complètent dans le développement pour parvenir à l'équilibre. Si l'un des trois est altéré, les autres peuvent, par leur force, soutenir l'équilibre. Les assistantes sociales visitent les familles, renforcent



les liens sociaux, donnent à l'enfant handicapé et sa famille le sentiment continu d'exister. Quelle ressource déjà ! Par contre, comment survivre sans couches, avec des mouches dans la bouche parce que la moustiquaire n'existe pas, sans nourriture adéquate, sans physiothérapie quand mon corps devient de plus en plus raide ? Je rentre pleine de sourires

dans les poches. D'envies de poursuivre les rencontres, et d'approfondir mes connaissances... Comment continuer ce travail commencé ? Quel matériel est le plus urgent à pouvoir trouver ici pour l'amener plus loin ? Je pars la nuit du 17 au 18 octobre. Il pleut. Toute la nuit. Toute la semaine. Deux semaines entières. On n'a jamais vu ça.



### Comité de rédaction

Fadili Abdhom, Françoise Buchet, Christiane et Berthier Perregaux

La mise en page réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillool Imprimeurs S.A. Bevaix.



*À TOUS NOS DONATEURS ET DONATRICES  
ET À TOUS NOS LECTEURS ET LECTRICES*

*NOUS ADRESSONS NOS REMERCIEMENTS  
POUR VOTRE FIDÉLITÉ  
ET VOTRE GÉNÉROSITÉ  
AINSI QUE NOS VŒUX  
POUR UNE ANNÉE SOLIDAIRE*

*Le Comité*



## **ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

### **Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8

Tél. 032 846 14 89 – Fax 032 846 15 22 – Internet [www.arso.org](http://www.arso.org)

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

### **Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern